

FAQ Ateliers PLANETE

Inter-Organisations

- [1\) Combien de temps dure un atelier ?](#)
- [2\) Quand les ateliers inter-organisations auront-ils lieu ?](#)
- [3\) Quel est le nombre minimum de participant.e.s ?](#)
- [4\) Quel est le nombre minimum d'organisations participantes ?](#)
- [5\) Quel est le nombre maximum de participant.e.s ?](#)
- [6\) Les ateliers sont-ils animés en présentiel ou en distanciel ?](#)
- [7\) Est-il possible de s'inscrire avec plusieurs collègues ?](#)
- [8\) Que se passe-t-il après la pré-inscription ?](#)
- [9\) Puis-je me désinscrire et quelles sont les conditions d'annulation ?](#)
- [10\) Quels ateliers sont concernés par l'inter-organisations ?](#)

1) Combien de temps dure un atelier ?

Un atelier dure en moyenne 3 heures. Pour savoir combien dure l'atelier qui vous intéresse, consultez la page qui lui est dédiée sur notre site : www.ateliers-planete.org.

2) Quand les ateliers inter-organisations auront-ils lieu ?

Dès que le nombre minimal de participant.e.s inscrit.e.s est atteint, nous vous proposerons plusieurs créneaux pour trouver un moment commun avec l'animateur.rice.

3) Quel est le nombre minimum de participant.e.s ?

Pour garantir la richesse des échanges, un minimum de 5 participant.e.s est nécessaire (10 pour l'atelier Administration Publique).

4) Quel est le nombre minimum d'organisations participantes ?

Au moins 3 organisations différentes doivent être représentées lors d'un atelier inter-organisations public (i.e. dont l'inscription est ouverte à toutes et tous).

A noter que des ateliers inter-organisations peuvent être organisés avec deux organisations participantes (par exemple entre un client et ses partenaires fournisseurs) mais dans ce cas,

l'atelier est lancé à l'initiative de l'une des organisations participantes et l'inscription n'est pas ouverte à toutes et tous.

5) Quel est le nombre maximum de participant.e.s ?

Chaque session regroupe au maximum 8-10 participant.e.s (15 pour l'Atelier Administration Publique).

6) Les ateliers sont-ils animés en présentiel ou en distanciel ?

Les deux modalités sont disponibles pour tous les ateliers, sauf Administration Publique.

Lors de votre inscription, vous indiquez votre préférence.

Le distanciel permet une organisation plus rapide. Le présentiel offre des échanges plus riches.

7) Est-il possible de s'inscrire avec plusieurs collègues ?

Oui. Toutefois, pour favoriser la diversité des échanges, nous pourrions être amenés à limiter le nombre de collègues qui participent à la même session.

8) Que se passe-t-il après la pré-inscription ?

- Dès que le groupe est constitué, nous vous envoyons plusieurs propositions de créneaux pour participer à l'atelier (cochez un maximum de créneaux afin d'augmenter les chances de trouver un créneau commun avec les autres participant.e.s !).
- Une fois la date trouvée, vous payez la formation et recevez la confirmation horaire et l'adresse où vous rendre ou le lien de connexion.
- Vous recevez également un questionnaire pour adapter au mieux l'atelier à vos enjeux spécifiques.

9) Puis-je me désinscrire et quelles sont les conditions d'annulation ?

- Vous pouvez vous désinscrire à tout moment en écrivant à : contact@ateliers-planete.org.
- **Acompte non remboursable** : sauf en cas d'annulation/modification par les Ateliers PLANETE.
- **Conditions de remboursement du solde** :
 - Jusqu'à 21 jours avant la date : remboursement de 50 % du solde.
 - Moins de 20 jours : aucun remboursement.
- **En cas d'annulation par l'organisateur** :
 - Report sans frais possible.
 - Ou remboursement intégral sous 30 jours.

10) Quels ateliers sont concernés par l'inter-organisations ?

Tous les Ateliers PLANETE proposés en intra-organisation sont également disponibles en inter-organisation, sauf l'atelier Stratégie de Résilience des Territoires.

Vous ne trouvez pas la réponse à votre question ? Envoyez-nous un message :

contact@ateliers-planete.org